

CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

DECLARATION FINALE

Genève 2010
24-25-26 février

GENÈVE – 26 FÉVRIER 2010

Nous,

participants au 4e Congrès mondial contre la peine de mort, organisé à Genève, en Suisse, du 24 au 26 février 2010, par l'association Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM), avec le parrainage de la Confédération Suisse et en partenariat avec la Coalition Mondiale Contre la Peine de Mort, adoptons la présente Déclaration au terme de trois jours de riches débats, d'échange d'expériences, de définition de stratégies, de partage de témoignages, mais aussi d'engagements et de soutiens forts exprimés par des États et des institutions internationales :

▣ **Constatant** avec satisfaction la réalisation de plusieurs recommandations formulées à l'issue du 3e Congrès mondial tenu à Paris en 2007 : l'augmentation du nombre de pays ayant ratifié le Deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux Droits civils et politiques des Nations unies, passé de 62 à 72 ; le vote majoritaire, à deux reprises, par plus de 100 pays, à l'Assemblée générale des Nations unies, en faveur d'un moratoire immédiat et universel des exécutions ; la création de nouvelles coalitions régionales contre la peine de mort ; l'augmentation significative du nombre d'organisations membres de la Coalition mondiale, aujourd'hui forte de 104 membres ;

▣ **Constatant** également l'impérieuse nécessité d'intensifier nos efforts, au sein des tribunaux, des barreaux, dans les médias, dans les écoles et les universités, au sein des organisations de défense des droits de l'homme, auprès des parlements, des gouvernements, des organisations internationales et régionales, pour continuer d'encourager les pays rétentionnistes, aujourd'hui largement minoritaires dans le concert des Nations, à faire preuve de transparence dans leur pratique de la peine capitale, à réduire dans leurs codes pénaux le nombre de crimes passibles de la peine de mort, puis à rejoindre la communauté des États abolitionnistes ;

▣ **Soulignant** les actions et le soutien constant de l'Union européenne dans le combat contre la peine de mort ;

▣ **Nous réjouissons** des initiatives et de l'engagement de la Suisse, au-delà du Congrès, et de l'Espagne, qui s'est donnée pour objectif un moratoire universel sur les exécutions à l'horizon 2015, dans une perspective d'abolition universelle ;

▣ **Affirmons** à nouveau que la peine de mort ne peut en aucun cas être considérée comme une réponse appropriée aux violences et aux tensions qui traversent nos sociétés, en dépit de la charge émotionnelle qu'elles engendrent, y compris dans le contexte du terrorisme, et appelons, dans cette ville hôte des organisations internationales et symbole de la paix :

- les États abolitionnistes de fait à adopter des législations abolissant en droit la peine de mort ;
- les États abolitionnistes à intégrer l'enjeu de l'abolition universelle dans leurs relations internationales en en faisant un axe majeur de leur politique internationale de promotion des droits de l'homme ;
- les organisations internationales et régionales, à soutenir l'abolition universelle de la peine de mort notamment par l'adoption de résolutions prônant le moratoire des exécutions, par le soutien aux actions d'éducation, et par une coopération accrue avec les organisations non gouvernementales abolitionnistes qui agissent sur le terrain ;
- les associations et acteurs abolitionnistes des États rétentionnistes, à fédérer leurs forces et leur volonté en créant et développant des coalitions nationales et régionales, dans l'objectif de promouvoir, à l'échelle locale, l'abolition totale et universelle de la peine de mort.

Genève,
Le 26 février 2010.

Organised by



In partnership with



Under the patronage of

